

RAPPORT MORAL

Association
Addictions
France 



RAPPORT MORAL

Juin 2026



Sommaire

Introduction	2
Un engagement fondé autour de valeurs et d'un projet associatif qui placent l'Humain au centre : #DEMAIN2030.....	4
Des nouveaux enjeux pour notre association	6
Le plaidoyer, dans l'ADN de l'association depuis 1872	8
Un plaidoyer rendu plus visible	8
Une action militante à tous les niveaux	9
De la vie statutaire à l'engagement associatif militant et à l'action	10
Assemblée générale, cérémonie des vœux : temps forts de la vie associative nationale.	10
La vie associative à Addictions France en 2024	10
Vie démocratique	11
Les instances associatives nationales	12
Réunions du Conseil d'Administration et du Bureau National	12
Les commissions du Conseil d'Administration d'Addictions France.....	12
La vie associative – Des actions tout au long de l'année	19
Principales actions menées par les comités territoriaux	19
Principales actions menées par les comités régionaux	22
Principales actions menées par le Conseil d'administration.....	24



Introduction

Association Addictions France c'est plus de 150 ans d'histoire, de bénévolat, d'engagement et d'actions, au service de la prévention, de la réduction des risques et des dommages, de l'intervention précoce, du soin et de l'accompagnement en addictologie.

Notre association a pour mission d'**améliorer la santé en agissant sur les addictions et leurs conséquences**.

L'approche addictologique place la personne concernée au cœur de la réflexion et de l'action. Elle intègre les spécificités des produits comme des conduites, et la prise en compte des réalités de l'entourage et de l'environnement sont, pour nous, une règle intangible.

Dans une société sans cesse en mouvement notre action n'est possible que par l'engagement constant de tous et de toutes au service de nos concitoyens, des personnes concernées et de leurs proches.

Notre association s'inscrit dans une longue histoire et a affronté de nombreux bouleversements. Elle intègre les dispositions nationales, régionales et territoriales, comme les réalités des usagers et de leurs proches dans un souci constant de qualité et d'inclusion des publics les plus précaires.

Ses fondements s'inscrivent dans des valeurs humanistes qui visent au respect de la dignité de toutes les personnes, à leur capacité à l'autonomie, à l'auto-détermination, à la responsabilité, à la liberté d'expression et de choix quant à leur projet de vie, à l'indépendance par rapport à toute organisation philosophique, politique ou religieuse, à promouvoir pour toutes et tous, l'amélioration de la qualité de vie et le progrès social, économique et environnemental.

Elle s'adapte au mieux et dans la mesure des contraintes budgétaires, pour répondre de manière pertinente et efficiente à toutes les diversités, toutes les spécificités et toutes les transversalités de l'addictologie.

Addictions France par ces actions participe aux évolutions sociétales, législatives, administratives, réglementaires et organisationnelles. Forte de ses relais au sein des territoires, elle sait rester attentive aux nouvelles tendances de consommation et d'usage.

Notre Association contribue par son action à l'orientation, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques de santé dans le champ de l'addictologie, déterminant majeur de santé publique. Elle doit poursuivre un travail de fond visant à modifier les représentations concernant les addictions.

Addictions France, c'est aussi un acteur majeur de la formation en addictologie.

Dans nos sociétés où les fausses informations pseudo scientifiques circulent de plus en plus rapidement engendrant la confusion, la formation est un élément majeur pour permettre d'éclairer les citoyens et les politiques avec pour objectif de modifier les représentations et d'améliorer la santé. Notre association est reconnue pour l'expertise des formations qu'elle dispense et bénéficie du label Qualiopi.

Association Addictions France c'est :



Une association « loi 1901 », reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire qui œuvre dans tout le champ de l'addictologie. Les valeurs, l'humanisme, la dimension citoyenne, chers à notre association, cette dimension associative, notre présence sur presque tous les territoires, notre volonté de partenariats, notre esprit de solidarité et le professionnalisme de nos équipes confèrent à Addictions France une place incomparable dans le paysage addictologique et dans notre société. Cette place prépondérante dans le paysage addictologique est un atout mais constitue une réelle gageure et une source de motivation pour progresser et innover.

La dimension nationale de notre association, notre organisation unitaire et déconcentrée contribue à la cohésion et à la pertinence du dispositif addictologique que nous portons collectivement. Nos participations au plus haut niveau contribuent à la réflexion, à l'orientation, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de santé en addictologie. Notre maillage, du territoire à la région, au niveau national, et notre organisation fonctionnelle nous permettent de jouer un rôle majeur de relais et d'acteur de ces politiques.

La dimension régionale et territoriale est un atout incontestable dans notre association. Faire vivre cette dimension locale est un enjeu fort rappelé dans notre projet stratégique #Demain2030. Nous devons tous avoir à cœur cet objectif.

Elle permet de faire remonter au niveau national les demandes spécifiques, d'intervenir au plus près des personnes concernées et de leur entourer et d'assurer des actions de prévention centrées sur les préoccupations territoriales. Nous devons poursuivre nos efforts pour rendre encore plus efficiente notre organisation au plus près des élus et des bénévoles.

Élaboration commune, mutualisation, diffusion des informations et des concepts, à tous les niveaux, sont autant d'éléments pertinents pour la structuration du champ de l'addictologie. Notre association par la mobilisation de ses bénévoles et d'équipes compétentes, est présente et active du territoire, du bassin de vie, niveau de tout premier recours, à la région et au niveau national, voire européen.

L'engagement associatif des bénévoles et des élus est essentiel. Il constitue l'essence même d'Addictions France, issu d'une démarche personnelle, citoyenne et volontaire de chacun au service de tous et de la dimension militante de notre association, à l'écoute des usagers, de leurs proches et au plus près du terrain.

Cet engagement associatif des bénévoles accompagne, soutient et valorise l'action de nos équipes professionnelles, formées et pertinentes. Il s'agit de travailler ensemble dans un souci d'écoute et de partage d'opinions qui peuvent être diverses mais toujours dans le respect de l'autre. L'organisation, le fonctionnement comme la gestion, sont toujours plus professionnels et rigoureux.

Le respect mutuel doit fonder l'engagement associatif, le respect de la place et des prérogatives de chacun, la libre expression de tous, mais aussi la diffusion, le portage et la défense des décisions, des orientations et des positionnements déterminés collectivement. Chacun doit pouvoir être entendu et porteur de la parole commune ; notre association doit être exemplaire en matière de démocratie participative associative et en santé. L'échange et le partage, d'égal à égal, dans la libre expression de tous et le respect de l'autre, doivent être la règle. En parallèle, le développement, l'organisation et la mobilisation de nos forces associatives sont nos priorités.

La force, l'influence et la représentativité d'une association sont déterminées par les valeurs qu'elle porte, les missions qu'elle remplit, l'engagement et l'investissement de ses membres actifs, les compétences de ses équipes et la qualité de ses actions. Les bénévoles et les élus sont en coopération avec les salariés et conformément au projet associatif les porte-voix d'Association Addictions France.

L'importance et la place de notre association, sa reconnaissance d'utilité publique, les attentes et les besoins des usagers, des patients, de leur famille et de leurs proches, les enjeux inhérents à nos missions, nous imposent, comme un devoir, d'avoir la plus grande représentativité possible et une efficacité sans faille.

Nous sommes force de débats et de propositions en matière d'addictologie et sur les questions de société qui la sous-tendent. Innover, adapter les interventions aux évolutions des pratiques et aux enjeux de société, en France et en Europe font partie de nos objectifs réaffirmés. Notre association s'inscrit et promeut une politique globale et cohérente. **Les personnes concernées et leurs proches sont au centre de nos préoccupations.**

Par sa réflexion et ses débats citoyens, notre association s'efforce de modifier la représentation des conduites addictives, tant au niveau des citoyens que des décideurs, et d'impulser, de soutenir les évolutions sociétales favorables à la protection de chacun.

Un engagement fondé autour de valeurs et d'un projet associatif qui placent l'Humain au centre : #DEMAIN2030

La force de notre association repose sur **la primauté** de la réflexion et de l'action collective sur les logiques individuelles et sur la mobilisation des compétences de chacun pour servir au mieux les buts et les valeurs de l'association. Réfléchir, élaborer, décider démocratiquement et **faire ensemble doivent constituer le socle de nos projets.**

La **diversité des horizons** personnels et professionnels, la **multiplicité des points de vue** et la **pluralité des avis doivent être des richesses à partager** et jamais des sujets de discorde et des alibis de clivage, délétères pour toute association. Conformément à l'esprit associatif, l'expression de notre association doit être celle qui est partagée par le plus grand nombre, être le **modus vivendi fédérateur que chacun doit s'approprier, et que toutes et tous doivent pouvoir porter.** Solidarité, cohérence et cohésion, toutes indispensables, seront alors au rendez-vous.

Notre projet associatif, élaboré en commun dans une démarche participative et dans le cadre des statuts, est un outil central qui donne sens à la vie au sein de notre association. Toutes et tous, adhérents, élus, salariés doivent connaître, s'approprier, partager et porter ce projet, nos orientations politiques et stratégiques, et toutes les facettes de notre mobilisation.

Avec la mise en œuvre de notre projet associatif, nous revenons au sens et aux fondamentaux de notre engagement et de notre rôle d'élu.

En 2025, nous avons pu faire le bilan de notre précédente stratégie associative CAP2024 qui a mobilisé salariés, élus et adhérents sur plusieurs années.

Parmi les actions remarquables nous pouvons rappeler

- La dynamique autour des 150 ans de notre association : de nombreux événements dans toutes les régions ont ainsi fait se rencontrer adhérents salariés et bénévoles personnes concernées.
- Le débat associatif sur la place des personnes concernées dans la vie de l'association
- L'audition systématique sur les sujets liés aux addictions traités par les parlementaires
- La victoire en justice à l'encontre de la plateforme META
- La réussite des nouvelles évaluations des établissements médico-sociaux
- La formation avec la certification QUALIOPi de notre organisme de formation
- Le développement du soin résidentiel avec l'ouverture de nouveaux établissements au service des publics les plus vulnérables : ACT, LAM, CTR...
- La création d'outils communs d'intégration bénévoles, élus et salariés

Fort de cette dynamique, le Conseil d'Administration a souhaité poursuivre ce travail en promouvant l'écriture d'un nouveau projet stratégique. Un groupe de travail associant élus et salariés de plusieurs régions a été constitué pour élaborer ce qui sera notre stratégie jusqu'en 2030 : #DEMAIN2030 est né.

Le message est fort, ambitieux et nous engage pour 2030 :

D'ici 5 ans, Addictions France association de référence, contribuera à construire une société plus inclusive et durable où les addictions ne sont ni un tabou ni une fatalité.

A l'issue des travaux du groupe et dans un souci démocratique constant 7 objectifs et 6 leviers ont été présentés au Conseil d'Administration et voté dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire :



Pour que notre projet stratégique soit une réussite, il convient de poursuivre dans le respect des prérogatives de chacun le dialogue indispensable entre direction régionale et président régional, cela dans la lignée du guide des bonnes pratiques de coopération, non seulement pour la mise en œuvre du projet stratégique régional mais aussi des actions à mener ensemble.

Des nouveaux enjeux pour notre association

Un engagement auprès des jeunes

Nous sommes également un acteur qui intervient au plus proche des plus jeunes soit dans le cadre de projet nationaux de prévention, citons par exemple GBG ou dans le cadre des CJC avancées. Nous comptons sur la vitalité des plus jeunes qui, au cours du service civique ou du service sanitaire, ont choisi notre association. Accompagnons-les dans leur projet, ce doit être pour nous une occasion de leur présenter nos valeurs, nos actions et gageons qu'ils seront des futurs professionnels de l'addictologie ou bénévoles au service des plus fragiles.

Notre association est attentive aux nouvelles conduites, pratiques et comportements addictifs

Le développement des réseaux sociaux, la place qu'occupe les influenceurs, la place de plus en plus importante des écrans doivent faire repenser nos actions en matière de prévention et notamment auprès des plus jeunes.

Nous devons relever les défis numériques pour les années à venir : modernisation de notre SI, sécurité des données, accès, formation aux nouveaux outils...Il faut penser et intégrer l'IA au sein de notre association dans le respect de nos valeurs humanistes. L'Humain doit rester au cœur de notre démarche.

La fracture numérique déjà présente risque de laisser encore plus de personnes au bord du chemin. Notre association promeut encourage et valorise l'aller-vers cette démarche doit désormais intégrer les inégalités d'accès aux outils numériques.

Notre association affirme son rôle d'acteur de l'inclusion numérique. Nous ne pouvons pas nous contenter de valoriser des outils numériques en interne sans nous préoccuper de la fracture qu'ils peuvent creuser avec nos publics.

Le projet MAPLE, Addic'Tok sont autant de projet porter par nos équipes à destination des jeunes.

L'association a ainsi développé le projet MAPLE à visée de prévention , mais pouvant aussi déboucher sur des actions contentieuses. L'objectif du projet est de contribuer à l'adoption par les marques, les plateformes et les influenceurs de bonnes pratiques en matière de communication sur l'alcool sur les réseaux. Le projet MAPLE, soutenu par le fonds de lutte contre les addictions, comprend différents volets devant permettre d'atteindre cet objectif :

- Un volet Action qui consiste à mener des démarches systématiques en direction des auteurs et co-auteurs de publications promouvant l'alcool observées sur les réseaux sociaux estimées ;
- Un volet Pédagogie et communication auprès du grand public, notamment des jeunes, afin de mieux faire connaître les comportements qui ne respectent pas le cadre légal. Un MOOC a notamment été conçu avec des jeunes pour ce faire ;

- Un volet Recherche quantitative et qualitative, en partenariat avec l'Ecole de Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), visant à objectiver l'impact sur un public mineur des communications pro-alcool sur les réseaux sociaux.

Un engagement pour promouvoir et soutenir les métiers de l'Humain

Le secteur de la santé, du social et du médico-social traverse une crise majeure. Pénurie de personnels et manque d'attractivité des métiers engendrent des conditions de travail dégradées pour les métiers du "soin" et du "prendre soin" qui ne sont pas sans conséquences pour les personnes accueillies dans nos structures.

Addictions France est mobilisée aux côtés des acteurs de l'économie sociale et solidaire, en lien avec le réseau UNIOPSS-URIOPSS, pour demander **la reconnaissance de tous les métiers de l'Humain**.

Nous devons œuvrer pour que les budgets de la prévention soient préservés.

La prévention des addictions apparaît souvent comme la variable d'ajustement des budgets. Nous devons collectivement défendre une prévention basée sur des programmes probants, soutenir les expérimentations de programme novateur en financement notamment leur évaluation, inscrire les actions de prévention dans la durée, œuvrer pour la signature de CPOM gage d'un engagement entre les pouvoirs publics et notre association. Nous devons sans cesse militer et convaincre les pouvoirs publics sur la pertinence de la prévention en termes de bénéfice/coût et sortir d'une vision à court terme. L'aller-vers en prévention doit être de plus en plus la règle.

Il convient de mettre en avant le programme « **Une Affaire de famille !** » qui est un programme innovant en cours d'évaluation.

Le programme « **Une Affaire de famille !** » s'adresse à toute personne adulte qui désire comprendre les conséquences de son vécu familial sur sa vie actuelle. Il s'agit du seul **programme de prévention** qui s'intéresse à la transmission des **addictions** de génération en génération.

A travers un processus d'exploration de sa propre histoire familiale, l'objectif est de mettre un terme au phénomène de **transmission intergénérationnelle** d'une problématique telle que l'addiction. Ce processus a aussi un impact favorable dans la motivation des personnes qui le suivent à entrer dans une démarche de soins.

Les professionnels d'Association Addictions France accompagnent les familles sur des temps individuels et collectifs où le cadre sécurisant et la convivialité sont moteurs pour l'expression et la réflexion de chacun.

Le plaidoyer, dans l'ADN de l'association depuis 1872

Notre Association est la plus ancienne et la plus importante des associations de prévention, de soin et d'accompagnement en addictologie. Son champ d'action comprend également les actions de plaidoyer.

Un plaidoyer rendu plus visible

Il s'agit d'un axe majeur de notre engagement associatif. En tant qu'élus associatifs, nous sommes tous des acteurs du plaidoyer que ce soit par nos prises de paroles ou nos interventions auprès d'élus (député, sénateur, maire...). **Le plaidoyer** est l'essence même de notre activité associative. Cette activité de plaidoyer doit encore être intensifiée parce qu'elle est importante pour la visibilité de notre association, pour la diffusion de nos orientations politiques et de nos prises de position dans le champ de l'addictologie

La présence de notre association dans le débat public, sa visibilité au sein des médias et des réseaux sociaux ne fait que croître grâce aux interventions, volontaires et répétées, de nombreuses personnes engagées. L'ensemble de ces actions, véritables missions, contribue à donner pleinement son sens au bénévolat.

Nos bénévoles et élus bénéficient de formations organisées régulièrement, notamment à propos de la loi Evin et sur la stratégie de plaidoyer de l'association. Celles-ci doivent être plus largement proposées sous des formats différents et accessibles (e-learning, webinaire). La qualité des formations dispensées par notre organisme de formation certifiée Qualiopi fait d'Addictions France un acteur incontournable.

Les bénévoles, membres actifs, les élus, sont décisifs par leur participation et leur contribution à des débats internes visant à élaborer les positions politiques et stratégiques de notre association. Les journées organisées pour permettre réflexion collective, échanges et appropriation des éléments du débat, sont particulièrement appréciées.

Les adhérents et élus bénévoles sont écoutés. Leur analyse et leur retour du terrain doivent être recherchés et valorisés. Nous devons susciter la réflexion qui nourrit notre vie associative, cette réflexion se traduit par la vitalité de notre Commission de la Vie Associative (CAVA) qui est un espace de dialogue et de proposition.

Nos adhérents élus sont les relais par leur expertise en matière de politiques de santé et d'addictologie. La campagne des municipales de 2026 sera l'occasion de porter notre plaidoyer auprès des candidats. Nous pouvons compter sur nos adhérents élus dont le rôle est amplifié.

En participant aux différents instances internes : comité territorial, comité régional, conseil d'administration et commission ils participent à la vie associative.

Ils participent activement à la démocratie sanitaire et sont des représentants écoutés au sein de la Commission Nationale de Santé, des CSRA, des ARS, ...

Collectivement nous faisons reculer les clichés rattachés aux addictions. Pour ce faire, le lobbying de santé publique est un axe clé de notre association et nous avons tous un rôle à jouer.

Nous avons développé nos capacités de plaidoyer à tous les niveaux car le contexte politique et économique nous en démontre la nécessité régulièrement. Nous multiplions les

communiqués de presse, les entretiens, les interviews avec **la volonté d'informer, de sensibiliser, de mobiliser.**

Nous pouvons nous appuyer sur de nombreux documents produits au niveau national tels que les « Décryptages » ou « Notes de position » « article de blog ». Disponibles en ligne, ces documents à faire connaître et à diffuser nous donnent les éléments dont nous avons besoin pour étayer nos prises de positions.

La **représentation politique** de l'association, le plaidoyer, le « contre lobbying » pour limiter l'impact du marketing intensif des secteurs de l'alcool, des jeux d'argent, du tabac, et de la désinformation trop souvent pratiquée, la création et l'**entretien des liens** avec les usagers, les partenaires, les décideurs, la participation au débat public, l'observation sur le terrain, la contribution au diagnostic territorial, ainsi que la **mobilisation de proximité**, au niveau régional et national, sont désormais les principales préoccupations de nos bénévoles et de nos élus.

Sur chaque territoire, dans chaque comité régional, doivent être répertoriées les compétences des bénévoles et des élus, leurs attentes et leurs souhaits d'investissement au sein de l'association. Il doit être donné à chacun les moyens de partager ses connaissances et de mettre au service de tous son savoir-faire.

De la vigilance à la créativité, envers les politiques de santé publique en matière d'addictions et de risques addictifs, le brassage d'informations et d'idées doit être favorisé.

Une action militante à tous les niveaux

Chaque adhérent et élu bénévole est en mesure de porter, à son niveau, dans son quartier, sur son territoire, dans sa région, les valeurs de notre association. Il ou elle peut faire connaître, expliquer et argumenter nos orientations et nos choix, tant en termes de politique associative et sociétale, que de réponse spécialisée dans le champ de l'addictologie.

C'est l'essence même de notre organisation associative, de notre démarche citoyenne et de notre mobilisation militante. **C'est le support indispensable à la légitimité et à la reconnaissance de nos valeurs, de nos orientations et de nos actions.** Les adhérents, les élus, jouent un rôle majeur en matière de communication tant en interne qu'en externe, vis-à-vis des institutions, des différentes instances, des usagers et de leurs proches, des associations d'entraide et de tous les partenaires.

Favoriser et organiser le débat public constituent des aspects importants de la vie associative. Adhérents et élus doivent **investir**, tant au niveau territorial que régional et national, **toutes les instances d'expression de la démocratie en santé.** Développer le maillage territorial, amplifier et soutenir le militantisme sont essentiels. Les journées militantes doivent participer activement à ces objectifs. Toutes et tous s'investissent dans le recrutement, et participent à la formation de nouveaux adhérents.

En 2026, la coupe du monde de football sera un moment important pour porter un plaidoyer face à l'industrie des paris sportifs. Nous plaidons pour une Loi EVIN visant les jeux de hasard et d'argent dont les paris sportifs.

Nous comptons comme par le passé sur la mobilisation des élus, des bénévoles, des personnes concernées et des salariés pour porter notre plaidoyer.

De la vie statutaire à l'engagement associatif militant et à l'action

Assemblée générale, cérémonie des vœux : temps forts de la vie associative nationale

L'année 2025 a été l'occasion d'organiser des moments démocratiques que sont l'assemblée générale et les assemblées régionales. Il est important de maintenir ces espaces institutionnels de partage et de réflexion et d'y inviter systématiquement nos partenaires et financeurs.

En 2025, le Pr Amine Benyamina a été élu à la présidence de notre association, il remplace le Dr Bernard Basset.

Le Dr Basset a su porter haut et fort notre association dans les moments les plus difficiles comme en 2020 et 2021 lors de la période COVID. Il a contribué par son expérience et sa plume à de nombreux documents : décryptages, tribune, note de blog...a participé à plusieurs débats parfois vifs. Il a su accompagner notre association dans sa transformation. L'ensemble des adhérents, élus, bénévoles et salariés le remercient sincèrement pour son engagement associatif. Nous pouvons compter sur notre nouveau président le Pr Benyamina pour porter notre projet stratégique #DEMAIN2030.

Hervé Martini, Secrétaire Général d'Association Addictions France

La vie associative à Addictions France en 2024

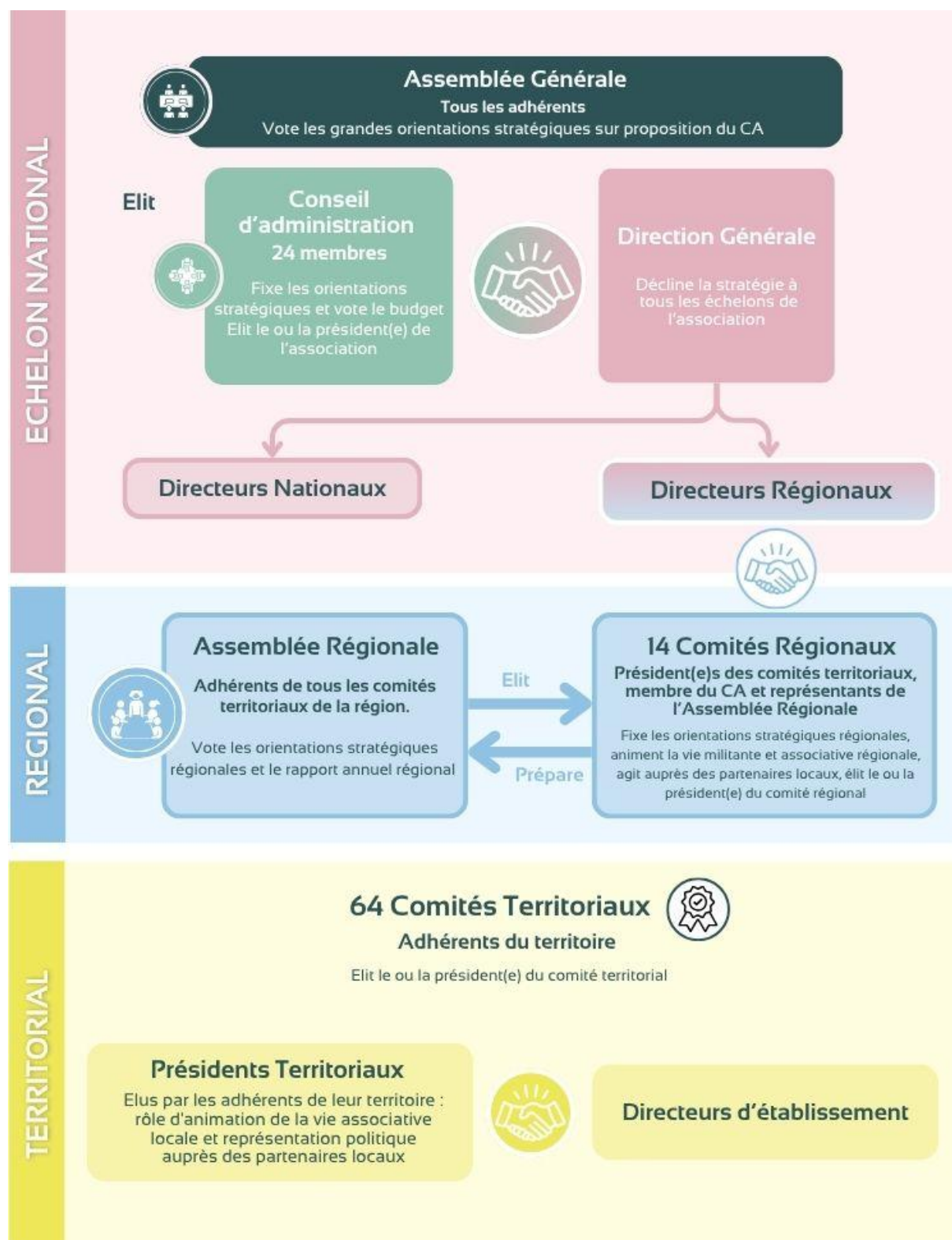
La vitalité de notre association se concrétise dans une vie associative qui doit encore et toujours innover dans une société qui évolue sans cesse notamment dans les modalités de participation à une association.

Aujourd'hui, **Addictions France**, c'est environ 650 adhérents et plus d'une centaine de bénévoles, qui participent aux actions de l'association au sein des **14 comités régionaux et 64 comités territoriaux** en métropole et en outre-mer. L'engagement des bénévoles est primordial mais pas toujours valorisé par nos sociétés à sa juste hauteur. Beaucoup d'entre eux ne comptent pas leurs heures passées et **ce sont près de 2000 heures cumulées par an consacrées à notre association.**

A l'heure où dans nos sociétés l'individualisme devient omniprésent, nous pouvons les remercier et rappeler que l'engagement bénévole est l'essence même du monde associatif. Véritables acteurs d'un projet démocratique, les adhérents et élus bénévoles sont associés à la réflexion politique et stratégique de l'organisation. Ils jouent également un rôle essentiel en matière de représentation et participent aux actions de plaidoyer et de sensibilisation.

Vie démocratique

Association unitaire, Addictions France est fortement représentée dans les territoires. La vie associative est animée à trois échelons :



Les instances associatives nationales

Réunions du Conseil d'Administration et du Bureau National

CA	2025
Dates	29 mars, 24 mai, 21 juin, 11 octobre et 13 décembre
	5

BUREAU	2025
Dates	7 janvier, 4 février, 4 mars, 1 ^{er} avril, 6 mai, 20 mai, 3 juin, 8 juillet, 9 septembre, 30 septembre, 4 novembre, 2 décembre
Nombre de réunions	12

Les commissions du Conseil d'Administration d'Addictions France

Le Conseil d'Administration d'Addictions France a souhaité mettre en place des commissions. Elles réunissent des élus et des salariés, et sont animés avec l'appui des directions nationales compétentes (DNA, DCAAP et DFG). Elles sont régulièrement sollicitées et leurs travaux témoignent de l'engagement des participants dans notre vie associative. C'est une marque de vitalité indéniable. Chacun peut y trouver sa place, chaque avis est pris en compte dans le respect des prérogatives de chacun.

Chaque président de commission a été invité à transmettre une contribution à intégrer au rapport moral.

▪ La commission d'animation de la vie associative

Les adhérents et les élus peuvent s'appuyer sur notre **commission d'animation de la vie associative (CAVA)** qui a pour ambition de soutenir à tous les niveaux notre réflexion, nourrir et impulser les débats et les échanges entre nous. Depuis plusieurs années un effort particulier est mené pour mettre en avant le travail associatif dans chaque région qui siègent toutes à la commission. Nous pouvons remercier l'implication de chacun de ses membres :

- Christine Genin-Cossin, Normandie – Présidente
- Luc Durouchoux, Bretagne
- Nicolas Guesnard, Normandie
- Antoinette Fouilleul, Occitanie
- Hervé Martini, Grand-Est
- Bernard Lefrançois, Pays de la Loire
- Yvan Lelièvre, Bourgogne-Franche-Comté
- Jean Normand, Ile-de-France

- Pierre Sazerat, Nouvelle Aquitaine
- Jean-Claude Simand, Auvergne-Rhône-Alpes
- Denis Turpin, Centre Val de Loire (Démission février 2025)
- Sandrine Charnier, Grand-Est
- Gérard Puech, Océan Indien
- Francine Vanhee, Hauts-de-France
- Jean-Yves Prevost, Provence-Alpes-Côte-D'azur

En 2025, la Commission d'Animation de la Vie Associative (CAVA) s'est réunie à cinq reprises : les 20 janvier, 12 mars, 5 mai, 16 septembre et 25 novembre.

Cette année a été marquée par la poursuite du déploiement de la stratégie de développement de la vie associative et du bénévolat, ainsi que par un important travail de réflexion collective autour de la place des personnes accompagnées au sein d'Addictions France.

Le débat associatif 2025, animé par la CAVA dans les régions, a permis d'engager un dialogue riche entre élus, adhérents, bénévoles, salariés et personnes accompagnées. Les échanges ont mis en évidence une volonté partagée de renforcer la participation des personnes concernées aux actions, aux espaces de réflexion et, plus largement, à la vie démocratique de l'association. Les contributions recueillies ont nourri les travaux de la commission et alimenteront les réflexions stratégiques de l'association dans le cadre de Demain 2030.

La CAVA a également poursuivi son accompagnement du projet « Parcours d'engagement », dont le déploiement s'est élargi à l'ensemble des régions. Une attention particulière a été portée à l'accueil des nouveaux bénévoles, à leur intégration et à leur accompagnement grâce à la diffusion d'outils dédiés et à la mise en place de formations adaptées. Le livret d'accueil des bénévoles, les fiches missions, les outils de suivi et les formations à l'animation des réseaux bénévoles contribuent désormais à structurer davantage l'engagement associatif.

La conférence des présidents a constitué un temps fort de l'année. Elle a permis aux élus territoriaux et régionaux de partager leurs expériences, d'identifier les bonnes pratiques développées localement et de renforcer les liens entre les différents niveaux de gouvernance de l'association.

La CAVA a également poursuivi son investissement dans la programmation des webinaires associatifs. Ces temps d'échanges contribuent à diffuser les connaissances, valoriser les initiatives territoriales et renforcer la culture commune de l'association. Ils constituent désormais un rendez-vous reconnu et apprécié des adhérents, bénévoles et élus.

Tout au long de l'année, la commission a veillé à faire vivre une dynamique associative fondée sur la participation, la transmission et l'engagement citoyen. Elle a contribué à valoriser les actions menées dans les territoires, notamment à travers les newsletters destinées aux adhérents et les différents espaces d'échange mis en place par l'association.

Les travaux conduits en 2025 confirment l'importance de poursuivre le développement de la vie associative comme levier essentiel de notre projet. Dans un contexte où les formes d'engagement évoluent, notre association doit continuer à proposer des modalités de participation diversifiées, accessibles et porteuses de sens. La place des personnes accompagnées, le renouvellement des bénévoles et l'accompagnement des élus demeureront des priorités pour les années à venir.

La CAVA reste ainsi un espace privilégié de réflexion, de dialogue et de propositions au service de la vitalité démocratique d'Addictions France et de la mise en œuvre de ses orientations stratégiques.

MOT DE LA PRESIDENTE DE LA CAVA

2025 a été une année de consolidation et d'ouverture pour la vie associative d'Addictions France. Les travaux menés par la CAVA ont permis de renforcer les liens entre les territoires, de soutenir l'engagement des élus et des bénévoles, et d'approfondir notre réflexion collective sur la place des personnes accompagnées dans notre projet associatif.

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années, tout en ouvrant de nouvelles perspectives. Les échanges menés autour du débat associatif ont mis en lumière la richesse des expériences de terrain et la volonté partagée de faire vivre une association plus participative, où les personnes concernées trouvent pleinement leur place, tant dans les actions menées que dans les espaces de réflexion et de gouvernance. La CAVA se veut moteur de notre vie associative. Elle contribue à faire vivre les valeurs d'Addictions France en favorisant la rencontre, la transmission des savoirs, le partage d'expériences et le développement de nouvelles formes d'engagement. Les formations, les webinaires, les outils mis à disposition des élus ainsi que les espaces de dialogue organisés tout au long de l'année témoignent de cette volonté d'accompagner chacun dans son parcours associatif.

Les réflexions conduites en 2025 ont également confirmé l'importance de poursuivre le développement de la participation des personnes accompagnées et de la pair-aide, dans le respect des réalités de chaque territoire. Cette ambition constitue un levier essentiel pour enrichir notre action, renforcer notre ancrage associatif et porter collectivement notre projet. Grâce à l'engagement des élus, des bénévoles, des adhérents, des personnes accompagnées et des salariés, notre association continue de se transformer et de se renforcer. La CAVA poursuivra en 2026 son travail d'animation, de réflexion et de soutien à la vie associative afin de permettre à chacun de trouver sa place et de contribuer, à sa manière, à la mission portée par Addictions France.

Christine Genin Cossin, Présidente de la CAVA

▪ La commission scientifique

Composée de salariés et bénévoles, la commission scientifique a pour objectif de produire une aide à la réflexion et aux décisions du Conseil d'administration, qu'il s'agisse des orientations générales ou des prises de position par rapport à l'actualité de l'addictologie.

Elle émet également un avis sur la participation ou non d'Addictions France à des études de recherche.

Elle est composée en 2025 de 10 membres nommés par le Conseil d'administration le 14 décembre 2021 et composant la commission sont :

- Dr Guillaume AIRAGNES, membre actif (75), chef de service du centre ambulatoire d'addictologie de l'Hôpital Européen Georges Pompidou (*démission en mai 2024*)
- Pr Isabelle BOULZE-LAUNAY, membre actif (34), professeur des universités, Université Paul Valéry, Montpellier'
- Chantal CASES, membre actif (92), retraitée (ancienne inspectrice générale de l'INSEE, statisticienne diplômée de l'ENSAE) (*décédée en juillet 2024*)
- Dr Renata DA ROCHA CAMPOS FRANCO, salariée (09), docteure en psychologie, psychologue clinicienne au CSAPA de Toulouse
- Dr Sophie FIERDEPIED-BIBA, salariée (18), docteure en psychologie, psychologue clinicienne au CSAPA du Cher
- Dr Amandine LUQUIENS, membre actif (30), praticien hospitalier au CHU de Nîmes
- Dr Pascal MENECIER, membre actif (71), praticien hospitalier dans l'unité d'addictologie du CH de Mâcon, docteur en psychologie,
- Dr Laetitia MINARY, membre actif (54), chercheuse en santé publique, UR 4360 APEMAC Université de Lorraine
- Pr Benjamin ROLLAND, membre actif (69), professeur de psychiatrie et d'addictologie au Hospices Civils de Lyon / CH Le Vinatier / Université Lyon 1
- Pr Lucia ROMO, membre actif (92), professeure de psychologie clinique et co-directrice du laboratoire EVACLIPSY (Psychologie clinique empirique et TCC)

Benjamin Rolland a quitté la commission scientifique en mai 2025 (démission).

En 2025 la commission s'est réunie à 10 reprises, et a réalisé les activités principales suivantes :

Avis pour participer à des projets de recherche externes :

- PEERISTAF (patients experts en addictologie)
- ETIQ (traitement de l'insomnie)
- DIADEME (dispositif infirmier autonomisé de gestion du traitement par méthadone en CSAPA)

Avis complémentaire à celui de la CPP :

- Utilisation de la stimulation magnétique transcrânienne répétitive (rTMS) pour le traitement des addictions
- Utilisation du Mucomyst dans la gestion du « craving »

Présentations de projets pour avis :

- Eric Breton : PATTERN 3 (évaluation du programme « Une affaire de famille ! »)
- Erwan Pointeau-Lagadec : MarCiAI (marketing cinématographique de l'alcool en France)
- Sami Scerra (interne) : évaluation de la faisabilité de la mise en place d'un groupe fermé à visée thérapeutique de bains de forêt
- Laurence Pérez (interne) : projet de thèse sur la participation de tous les acteurs dans l'accompagnement des usagers

Autres :

- Avis sur les thématiques de recherche à privilégier dans le cadre de sollicitations financières
- Avis sur l'article « Vins et dysfonctionnements cardiaques : l'étonnante découverte faite par des chercheurs » relayé par le Parisien
- Suivi de la constitution du GT recherche-action

▪ La commission économique permanente (CEP)

La CEP a pour mission et responsabilité de fournir aux membres du Bureau national et aux membres du Conseil d'administration tous les éléments leur permettant de prendre les décisions d'emploi des fonds de l'association. Ces décisions concernent entre autres les orientations budgétaires, les investissements en particulier l'immobilier, les fusions et acquisitions, les cessions de patrimoine, la gestion des fonds propres, du pool de trésorerie et des placements financiers d'Addictions France.

Cela se traduit par exemple par l'examen des comptes de l'exercice clos et le budget de l'exercice à venir et l'accompagnement des établissements en difficulté financière afin d'établir avec eux un plan de retour à l'équilibre.

Enfin, la CEP veille et contribue avec la Direction Finances et Gestion et la Directrice générale, à la bonne gestion des fonds appartenant à l'association (ex les placements financiers en respect avec les règles liés au statut de R.U.P.), les recours au pool de trésorerie, les fonds propres et les dons financiers recueillis.

La CEP se réunit systématiquement en amont du Conseil d'administration afin d'étudier et mettre en forme les dossiers sur lesquels ce dernier aura à se prononcer. Elle travaille en amont avec l'aide de la Direction Finances et Gestion qui prépare les dossiers étudiés.

La CEP est composée comme suit :

- M. Jean Normand, Trésorier Général (région Ile de France)
- M. Dominique Keller, Trésorier Général Adjoint (région Occitanie)
- M. Luc Durouchoux, Administrateur, (région Bretagne)
- M. Paul Jeanson, Administrateur, (région Hauts-de-France)
- Mme Nelly David, Directrice Générale
- M. Nasser Néchar, Directeur Finances et Gestion
- M. Mickaël Rossi, Directeur Finances et Gestion Adjoint

En 2025, la CEP s'est réunie à neuf reprises. Conformément à son calendrier annuel, elle a procédé à l'examen des comptes de l'exercice 2024 en début d'année, avant de valider le budget prévisionnel 2026 en fin d'année.

Outre l'analyse de plusieurs projets immobiliers, la CEP a statué sur les budgets 2026 de la Corse et de la Réunion, régions actuellement en carence de Comité Territorial.

Son action a également été marquée par le suivi des Plans de Retour à l'Équilibre (PRE) pour cinq régions (Bretagne, Hauts-de-France, Pays-de-la-Loire, Nouvelle-Aquitaine et AURA) ; après une présentation initiale en mai, un point d'étape a été réalisé en novembre 2025, et ce travail se prolongera sur l'année 2026.

Enfin, la commission s'est prononcée sur des demandes de budgets complémentaires via le Pool Solidarité, concernant notamment les projets DUI et PATTERN 3.

▪ La commission d'aide à la réflexion éthique (CARE)

Créée en 2017, la Commission d'Aide à la Réflexion Éthique (CARE) est une instance consultative d'Addictions France chargée de favoriser la réflexion sur les questionnements éthiques rencontrés dans les pratiques professionnelles, les orientations stratégiques et les prises de position de l'association. Composée de représentants du conseil d'administration, de la direction nationale des activités, de la commission des pratiques professionnelles ainsi que de membres actifs de l'association, elle a pour mission d'accompagner les adhérents et salariés dans leurs réflexions éthiques et d'émettre des recommandations dans les domaines où des enjeux éthiques sont identifiés.

Les travaux de la CARE reposent sur plusieurs principes fondamentaux rappelés lors de ses réunions : la bienveillance dans les échanges, la confidentialité des situations évoquées, le non-jugement ainsi qu'une approche fondée sur l'analyse des faits, des dilemmes et des conséquences des décisions prises.

La commission s'est réunie une fois, le 21 mars 2025, afin de **conduire une réflexion éthique autour de la présence d'Addictions France sur le réseau social « X » (anciennement Twitter)**. Saisie par le Bureau National, la CARE a analysé les enjeux éthiques, stratégiques et communicationnels liés au maintien ou au retrait de l'association de cette plateforme, en mettant notamment en tension l'éthique de conviction (cohérence avec les valeurs associatives) et l'éthique de responsabilité (maintien de la visibilité des messages de prévention et de plaidoyer). Plusieurs scénarios ont été étudiés, allant d'un départ immédiat à une transition progressive vers d'autres réseaux sociaux comme BlueSky.

Plusieurs scénarios ont été étudiés et présentés au Bureau National, qui en a retenu deux pour les soumettre au Conseil d'administration. À l'issue des échanges, le Conseil d'administration a adopté le scénario consistant à maintenir la présence d'Addictions France sur le réseau social « X » tant que les messages de l'association ne sont pas détournés, invalidés ou invisibilisés, tout en développant parallèlement la présence sur BlueSky et en cessant la promotion institutionnelle de « X ».

Les membres nommés par le Conseil d'administration et composant la commission sont :

- Bernard BASSET, président de l'association (statutaire) ;
- Hervé MARTINI, secrétaire général de l'association (statutaire) ;
- Nelly DAVID, directrice générale ou Solweig LE MOAL, directrice nationale des activités en tant que représentante de la directrice générale ;
- Patrick DAIME, membre du conseil d'administration ;
- Jean-Louis GRIGUER, membre du conseil d'administration ;
- Bruno NADIN, membre actif et à jour de sa cotisation ;
- Marc RONDONY et Julie DERAMAT, présidents et représentants de la commission des pratiques professionnelles (CPP).

▪ La commission Plaidoyer

La Commission vise à définir le positionnement de l'association sur les politiques publiques à mener en matière de santé publique. Espace de réflexion entre représentants du Conseil

d'Administration, de la DCAAP et de la DNA, 2 réunions ont eu lieu en 2025 : le 26 juin et le 25 octobre.

Membres participants du Conseil d'Administration :

- Amine Benyamina, Président d'Addictions France et de la commission
- Bernard Basset, Président d'honneur d'Addictions France
- Yvan Lelièvre, Président territorial de l'Yonne
- Hervé Martini, Secrétaire général d'Addictions France
- Alain Rigaud, Président territorial de la Marne, Grand Est
- Francine Vanhee, Présidente territoriale du Littoral, Hauts de France

L'année 2025 fut riche en échanges écrits et oraux sur le plaidoyer.

En déclinaison de la stratégie de plaidoyer de l'association, la commission Plaidoyer a travaillé sur plusieurs sujets et défini de nouvelles positions (écrans et réseaux sociaux, tabac). Elle a mis à jour la position de l'association sur la pérennisation des Haltes Soins Addictions (HSA), qui a vu son expérience prolongée jusqu'en décembre 2027.

Elle a également été un lieu de présentation des travaux issus des projets financés par le Fonds de lutte contre les addictions sur l'alcool en libre accès pour les jeunes. La commission a aussi débriefé sur les diverses actualités législatives et réglementaires, ainsi que sur la préparation des amendements pour le Projet de Financement de Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026.

- **La commission des pratiques professionnelles (CPP)**

La Commission des Pratiques Professionnelles et du Développement des Compétences est une instance créée en 2010 et instituée par le Conseil d'Administration auprès de la Directrice générale. Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur. Elle constitue l'une des trois commissions « activité » d'Addictions France (avec la Commission Scientifique et la Commission d'Aide à la Réflexion Ethique). Elle a pour missions :

- La production de recommandations de bonnes pratiques et référentiels Addictions France en matière de prévention, de formation, d'accompagnement et de soins dans le respect des législations et réglementations en vigueur.
- Des réflexions autour de l'amélioration des pratiques professionnelles et du développement des compétences.
- Des réflexions sur les évolutions des emplois et des compétences associées au sein d'Association Addictions France (en lien avec la démarche GPEC).
- La réponse aux sollicitations relatives aux pratiques professionnelles adressées par le Conseil d'administration, la commission d'aide à la réflexion éthique (CARE), la commission scientifique (CS) et les professionnels d'Association Addictions France.
- Des propositions auprès du Conseil d'administration et de la direction générale.

C'est une commission pluridisciplinaire composée de 25 personnes

- 8 membres de droit nommés par le CA
- 17 membres élus répartis au sein de 3 collèges :
 - Collège médico-social (9 membres)
 - Collège prévention/formation (4 membres)
 - Collège management et autres activités (4 membres)

En 2025, la CPP s'est réunie à 8 reprises et a accueilli des professionnels d'autres établissements pour un partage des pratiques, élaboré et diffusé le guide Repères « Parcours des personnes accompagnées en CSAPA ».

La commission des pratiques professionnelles a répondu cette année à 29 sollicitations de professionnels concernant à la fois les pratiques professionnelles (consommation d'alcool lors d'activités extérieurs, transport en véhicule de personnes accompagnées par des professionnel(le)s, participation des directions aux réunions cliniques, de coordination, etc.), l'éthique (réception de cadeaux d'usagers par les professionnels : repères institutionnels et éthiques, etc.) ou la réglementation (secret professionnel et articulation avec la justice, pseudonymisation et anonymisation des dossiers en CAARUD/CSAPA, procédure de destruction de substances, préparation et médicaments classés comme stupéfiants, etc.).

La vie associative – Des actions tout au long de l'année

Principales actions menées par les comités territoriaux

L'activité des comités territoriaux est organisée autour six grands axes :

- Organiser, animer la vie associative et militante sur le territoire, promouvoir notre association et recruter de nouveaux adhérents, structurer la réflexion collective, mener des actions et des débats citoyens de proximité, le tout en complémentarité et en collaboration avec les salariés du territoire ;
- Entretenir et développer des relations, des partenariats avec les acteurs locaux, en concertation avec la direction régionale ;
- Participer au diagnostic local, à l'observation des problématiques et faire remonter les besoins locaux et les propositions au comité régional ;
- Faire connaître les offres de services de notre association, nos activités sur le territoire, rendre visibles nos actions de terrain, assurer la représentation de notre association ;
- Apporter un soutien aux professionnels par un regard citoyen ou une expertise spécifique ;
- Réaliser un bilan annuel de l'activité associative, valoriser l'activité bénévole qualitativement et quantitativement.

Dans l'**Yonne**, le comité territorial a mené une année 2025 particulièrement riche en actions. La pièce de théâtre « *Le passé qui ne passait pas* », sur les psycho-traumatismes et les addictions, a été jouée à plusieurs reprises à Auxerre et Sens, réunissant 400 à 500 spectateurs cumulés depuis 2024. Des marches mensuelles pour les personnes accompagnées ont été organisées tout au long de l'année dans plusieurs communes du département, encadrées par des professionnels de santé. Un atelier d'écriture a été lancé au printemps avec des usagers et des bénévoles. En partenariat avec « Croisière Sobre » et le Centre Armançon de Migennes, un week-end festif en mai a permis d'organiser des cocktails sobres et une projection-débat du film « *Des jours meilleurs* » devant 90 personnes. Le comité territorial était également présent au Forum des associations d'Auxerre en septembre, où 73 personnes ont échangé avec les bénévoles, ainsi qu'au Forum de la santé mentale de Sens en octobre.

En début d'année, le **comité territorial du Cantal** a mis en place un partenariat inédit avec l'accueil de jour de l'ANEF 15 à Aurillac qui a permis de déployer des ateliers collectifs de

réduction des risques liés à l'alcool auprès de 60 personnes en situation de grande vulnérabilité. Les enseignements ont été présentés lors d'un colloque national de la FAS à Clermont-Ferrand en novembre. A l'automne, le site de Mauriac a co-animé avec France Travail une action collective « Parcours vers l'emploi » mêlant sport, sensibilisation aux addictions et outils pratiques, saluée par les partenaires. En décembre, un café thématique organisé avec la CPME a rassemblé dirigeants et managers autour des enjeux des addictions en milieu professionnel. Tout au long de l'année, des sorties marche et culturelles ont été proposées aux personnes accompagnées depuis l'antenne de Saint-Flour, ainsi qu'une sortie « Découverte du pédalorail électrique » pour les antennes d'Aurillac et Mauriac.

Dans l'**Allier**, les bénévoles se sont pleinement investis aux côtés des professionnels en coanimant des activités thérapeutiques – marches, préparation d'expositions – sur les trois sites du territoire (Moulins, Montluçon, Vichy), avec un effort soutenu de recrutement tout au long de l'année. Parmi les temps forts, la participation au HADRA Trance Festival à Vieure en août a illustré l'engagement du territoire en milieu festif. Des ciné-débats autour du film «*Tout pour être heureux*» ont été organisés à Moulins et Vichy, et la Journée PEPS de Montluçon en octobre a rassemblé élus et partenaires autour de la thématique «La santé mentale : l'affaire de tous». Le comité territorial a également assuré une représentation régulière et active auprès de l'ARS, participant à neuf instances tout au long de l'année, et a contribué de façon très engagée au projet stratégique «#Demain 2030» à travers huit visioconférences et un séminaire à Paris, ainsi que la réalisation de 19 entretiens avec des personnes accompagnées.

Le **comité territorial Drôme/Ardèche** a poursuivi en 2025 sa mission sur les deux départements autour de la prévention, du soin et de l'accompagnement social, avec une équipe coordonnée proposant des thérapeutiques diversifiées et un souci constant d'inscrire l'activité dans une démarche qualité.

Le **comité territorial du Cher** a incarné cette année une dynamique associative exemplaire, portée notamment par la présence au Printemps de Bourges. Les 13 bénévoles actifs du territoire se réunissent chaque mois, organisent un ciné-débat annuel rassemblant plus de 200 participants et assurent une présence constante auprès des jeunes lors de 23 soirées Bamboch' en milieu festif.

Dans le **Loiret**, le comité territorial s'est distingué par une approche innovante et conviviale, avec le lancement en juin 2025 d'un Accueil Café offrant un lieu d'écoute et de partage, ainsi que des ateliers à visées thérapeutiques autour du jardinage et du groupe « Ensemble», favorisant la reconstruction et le lien social.

Le président régional a pu rencontrer les bénévoles du **Loir-et-Cher** en novembre 2025, une étape encourageante dans la perspective de développer le bénévolat local et de faire émerger de nouvelles dynamiques associatives. Les équipes professionnelles – CAARUD, MDA, ACT, prévention, espaces médiatisés et soins – sont également pleinement engagées sur ces territoires.

Dans la **Marne**, le comité territorial a accueilli deux nouveaux adhérents, dont une usagère souhaitant s'impliquer comme bénévole, témoignant d'une ouverture bienvenue à la pair-aidance. Le comité a publié un article en partenariat avec le think tank rémois Droit de cité sur le thème «Jeunes et Addictions : comment mieux les protéger ?». Il a également participé à la recherche de nouveaux locaux pour le CSAPA 51 et engagé une réflexion sur les actions de plaidoyer auprès des élus locaux. Une préparation de la fusion des comités Marne, Aube

et Ardennes est en cours, dans la perspective d'une réorganisation territoriale prévue pour 2026.

Dans le cadre du Défi de Janvier, une action de prévention grand public a été organisée le 27 janvier par les **comités territoriaux d'Amiens et Abbeville** mobilisant des doctorants en addictologie et des adhérents, auprès de 47 personnes sensibilisées, complétée par une intervention sur Ici Picardie. Le 14 janvier, un ciné-débat autour du film «Tout pour être heureux ?» a rassemblé plus de 150 personnes à Amiens en présence de Jérôme Adam et de la directrice territoriale de l'ARS. Le film «Des jours meilleurs» a ensuite été projeté le 19 mai à Amiens et le 21 mai à Abbeville. Le comité a également contribué à des formations à la relation d'aide sur l'alcoologie et les addictions, à Rennes les 28 et 29 mars et en Saône-et-Loire les 18 et 19 août, auprès de 55 participants au total.

L'année a été marquée par un temps fort remarquable sur le **territoire du Littoral** des Hauts-de-France: un ciné-débat autour du film «Tout pour être heureux ?» organisé le 6 mars à Calais en partenariat avec les deux CSAPA calaisiens, ayant réuni 177 participants dans une salle comble, en présence de plusieurs personnalités politiques et institutionnelles dont la sous-préfète et l'élue à la santé de la mairie de Calais. Le comité a par ailleurs interpellé le pôle Loi Evin d'Addictions France au sujet de publicités pour l'alcool situées à proximité d'établissements scolaires.

Le 4 avril, la cérémonie de départ en retraite de la directrice du CSAPA de Roubaix a été l'occasion pour les **comités territoriaux de la Métropole Lilloise** de souligner l'importance des liens tissés entre élus et salariés au fil des années. La présidente territoriale participe activement au comité de pilotage du CSAPA La Trame. Les adhérents des deux comités lillois ont engagé une réflexion sur leur fusion en un seul comité, demande relayée auprès de la commission élections pour 2026. Plusieurs séances d'assemblage d'outils pédagogiques au sein du pôle Prévention-Formation pour maintenir les liens entre élus et professionnels ont été organisées.

Dans le **comité territorial de Paris et petite couronne**, des échanges réguliers avec la directrice d'établissement ont permis de travailler sur l'intégration de bénévoles dans les activités de prévention. Le dispositif **Teams Jeunes** a été particulièrement actif, avec 58 heures d'actions réalisées en 2025, dont 54 heures consacrées au dispositif Fêtez Clairs dans des clubs et universités, et 5 nouveaux bénévoles formés à la réduction des risques.

En **Seine-et-Marne**, malgré la démission de la présidente Michèle Bailay en avril 2025, des bénévoles maintiennent néanmoins une permanence Vie Libre sur le site de Montereau et des groupes « Paroles d'usagers » à Dammarie-les-Lys. Des contacts ont par ailleurs été établis avec la mairie de Nemours en vue de l'ouverture d'une antenne.

Le Dr Françoise Lynch, ancienne médecin alcoologue aujourd'hui à la retraite, co-anime bénévolement depuis 2014 en **Essonne**, des groupes de parole pour patients et entourage les premier et deuxième lundi du mois. L'établissement d'Évry a également été le premier à accueillir des candidatures de bénévoles dans le cadre du parcours d'engagement.

En **Guyane**, Claude Loyce assure une représentation active d'Addictions France sur ce territoire, en lien avec le siège national, notamment pour signaler toute publicité abusive en matière d'alcool contrevenant à la Loi Evin.

Des entretiens ont été conduits par le **comité territorial Tarn/Aveyron** avec des usagers bénévoles en lien avec les équipes et la direction, et une présence au Forum des

associations d'Albi le 13 septembre a permis de faire connaître l'association auprès du grand public. Trois réunions ont été organisées en 2025, avec une implication des élus au Conseil Territorial de Santé et au CA de Tarn Espoir.

Dans l'**Aude**, le vice-président a assuré plusieurs représentations auprès des autorités publiques locales, notamment dans le cadre de la convention de territoire sur le Lézignanais. Des démarches de partenariat ont été engagées auprès de l'UDAF pour un appel à projet régional, en parallèle d'un travail de plaidoyer en vue des élections municipales.

Le **comité territorial du Gard** a participé aux Conseils Territoriaux de Santé les 30 janvier, 12 mai et 24 septembre, à l'AG Riposte à Pont-Saint-Esprit le 3 juin, et à une rencontre des usagers de Nîmes le 25 septembre. Une initiative originale a retenu l'attention : l'atelier Laine, animé régulièrement à partir d'octobre, a abouti à la distribution des ouvrages réalisés à l'ADEJO les 28 octobre et 10 décembre, et a fait l'objet d'un article dans le Midi Libre. Sur le volet prévention, plusieurs journées de dépistage et de prévention ont été organisées : le 16 avril à l'ADEJO, le 17 juin auprès des femmes à Bessèges, le 9 octobre avec la communauté de communes du Pont du Gard, le 21 octobre à Bessèges et le 18 novembre auprès du personnel du Centre hospitalier d'Uzès. Le comité a également été présent au Forum Jeunes d'Alès le 1er mars.

Dans la **Haute-Garonne/Lavaur-Cocagne**, deux ciné-débats ont constitué des temps forts notables : «*Tout pour être heureux*» le 6 mars à Saint-Gaudens, et «*Des jours meilleurs*» le 24 avril à Auch. Dans le cadre de la semaine des addictions à Lavaur, en novembre, une animation de prévention a été proposée aux collégiens et lycéens, portant sur les mécanismes neuroscientifiques de l'addiction. Le comité s'est également distingué par son implication dans le programme «Une Affaire de Famille», avec une formation-expérimentation d'une semaine à Paris pour dix animateurs issus de plusieurs régions.

Trois réunions du Conseil de Vie Sociale et des ateliers ont été menés par le **comité territorial des Pyrénées-Orientales**. Les marches pour les usagers volontaires, initiées avec le Dr Lhermite, se sont poursuivies deux fois par mois le mardi. Le 24 mai, le comité a participé à la journée SLIP sur la prévention en matière de santé sexuelle à Latour-de-France. Fin juin, des bénévoles ont assuré une présence au festival «Les Déferlantes» au Barcarès aux côtés des salariés, illustrant l'engagement du territoire en milieu festif.

Principales actions menées par les comités régionaux

Le niveau régional est composé de l'ensemble des membres de la région et est organisé en comité régional où chaque territoire est représenté.

Ses principales missions, autour des trois axes définis précédemment, sont :

- Préparer et fixer les orientations stratégiques régionales avec le directeur régional ;
- Animer la vie militante et associative, faire voir et faire savoir les activités de notre association ;
- Organiser réflexions et débats au niveau régional, assurer la représentation de notre association et agir, en lien avec la direction régionale, au sein des instances régionales et auprès des partenaires ;
- Assurer et organiser le lien entre le niveau associatif, bénévole, technique, salarié, s'appropriant les enjeux émergents de l'action de terrain, des connaissances et des

pratiques, mettre en place les moyens d'évaluer l'adéquation des projets menés aux orientations de notre association et leur fidélité à nos valeurs associatives ;

- Gérer les adhésions en région, le fichier, l'agrément et la politique de recrutement des membres de l'association ;
- Adopter le budget régional, au regard du rapport d'activité et des orientations stratégiques ;
- Favoriser l'harmonisation et la complémentarité des pratiques de territoire ; les mutualisations.

Début janvier 2025, le **comité régional Auvergne-Rhône-Alpes** a organisé une conférence spéciale Défi de Janvier – Loi Evin à Clermont-Ferrand, en présence de Madame M. Canales, Sénatrice du Puy-de-Dôme, et de Claude Evin. L'année 2025 a par ailleurs été marquée par une contribution active au projet associatif 2025-2030, élus et salariés ayant travaillé ensemble, en présentiel et en visioconférence, autour de trois enjeux prioritaires pour les six années à venir : la réduction des risques, la polyvalence en matière de prévention et de soins, et l'ancrage à la fois territorial et national de l'association. Le comité a fait plusieurs apparitions à des émissions de radio et dans la presse locale, notamment à l'occasion d'événements emblématiques comme le Défi de Janvier ou le Mois sans Tabac.

Une conférence des élus sur la pair-aidance a été organisée en juin par le **comité régional Bourgogne-Franche-Comté**, suivie de formations à destination des bénévoles et adhérents en septembre et octobre. L'année 2025 a été marquée par une transition de direction régionale avec trois directrices successives, sans que cela ne freine la dynamique associative. Quatre comités régionaux ont été tenus ainsi qu'une assemblée régionale le 8 juillet à Dijon. Le nombre d'adhérents a progressé significativement, passant de 60 en 2024 à 81 en 2025, grâce notamment à un secrétariat régional actif et à une meilleure appropriation des outils associatifs. La présidente régionale, le Dr Françoise Cusin, a participé au séminaire URIOPSS de mars sur l'impact des associations dans les politiques publiques.

Cinq comités régionaux ont été tenus par le **comité régional Centre-Val de Loire** tout au long de l'année, réunissant élus, directeurs d'établissements et direction régionale. Malgré la démission du président du comité régional, M. Turpin, la continuité du pilotage a été assurée sans rupture, l'ancien vice-président ayant pris la succession dans une transition maîtrisée. En parallèle de cette période de transition, le comité régional a relancé le comité de pilotage pour l'organisation d'une deuxième journée régionale, temps fort de rencontre entre bénévoles et professionnels autour des valeurs de l'association.

Le **comité régional Grand Est**, présidé par F. Paille, s'est réuni à cinq reprises en 2025 et a animé une vie associative réelle, bien que fragilisée au niveau territorial. La journée **régionale du 24 juin**, a été organisée au Centre Mondial de la Paix à Verdun sur le thème «*L'entourage dans les addictions : problème et/ou solution ?*», en présence de la direction nationale. La matinée a été saluée pour la qualité de ses échanges et l'après-midi consacré aux percussions a rencontré un réel succès auprès des participants. En décembre, le comité régional a organisé le débat associatif sur la thématique «*La pair-aidance en action*», dont les contributions ont été intégrées aux travaux nationaux.

Pour le **comité régional des Hauts de France** le temps fort de l'année a été la journée régionale du 26 novembre à Amiens, organisée sous forme de world café sur le thème de l'intégration des personnes bénéficiaires à la vie associative, réunissant bénévoles,

personnes bénéficiaires, adhérents et salariés dans un temps d'échange et de convivialité. La région compte 41 adhérents en 2025 et 10 comités territoriaux dont 5 actifs.

L'année a été marquée par un temps fort majeur pour le **comité régional Ile-de-France**: la signature officielle du CPOM avec l'ARS Île-de-France le 20 janvier 2026, aboutissement d'un travail intensif mené tout au long de 2025. Les élus régionaux ont assuré une représentation nationale particulièrement active : Bernard Basset, président national jusqu'en juin 2025, et son successeur Amine Benyamina ont participé aux quatre conseils d'administration, aux onze réunions mensuelles du bureau et à de nombreuses auditions parlementaires. La région compte 78 adhérents en 2025, en progression par rapport à 2024, et les élus et bénévoles ont consacré environ 276 jours à leurs actions sur l'année.

Les journées régionales de **Normandie** ont été mémorables, et organisées par le **comité régional** le 3 juillet au Mémorial de Caen. La présidente ainsi qu'un bénévole ont pu y présenter le parcours d'engagement. Le comité s'est également réuni deux fois, et une visite a été organisée pour aller à la rencontre des équipes psycho-médicosociales au CSAPA d'Evreux le 9 janvier.

Le **comité régional Nouvelle-Aquitaine** a tenu trois réunions en 2025 et assuré une représentation active au sein de la CRSA de Nouvelle-Aquitaine avec la participation de trois élus. Le débat associatif régional sur la pair-aidance a été organisé le 15 décembre. La région compte 34 adhérents répartis au sein de cinq comités territoriaux.

Le **comité régional Pays de la Loire** a tenu cinq réunions en 2025, principalement en visioconférence. Les réunions de février ont permis de travailler sur les enjeux stratégiques prioritaires pour le plan 2025-2031 : prévention, veille publicitaire et renouvellement de la vie associative. En mars, une réunion en présentiel à Angers a été consacrée au renforcement de la vie associative, en s'appuyant notamment sur les travaux de la CAVA. Le 2 juin, l'assemblée générale régionale s'est tenue à Angers, avec un temps d'échanges collectifs sur la vie associative. La recherche et l'implication de nouveaux bénévoles a constitué l'un des axes de travail majeurs de l'année, dans un contexte de financement régional en baisse depuis 2023.

Le temps fort de l'année pour le **comité régional Occitanie** a été la journée régionale du 3 avril à l'IRTS de Montpellier, organisée sur le thème du parcours d'engagement, suivie d'«Olympiades» réunissant élus, salariés et personnes accompagnées dans un esprit de cohésion et de convivialité. Les élus ont également participé à la Journée des Vœux à Paris le 24 janvier et au visionnage en avant-première du film «*Des jours meilleurs*» au Rex.

Principales actions menées par le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, à l'écoute des territoires, des régions et de la Direction, outre les missions statutaires qui sont les siennes, travaille activement, en lien étroit avec le Comité de direction national, sur l'ensemble des questions stratégiques et politiques qu'il définit et arrête. Il étudie, amende si besoin, et valide les propositions organisationnelles et fonctionnelles. Les représentants du personnel qui assistent au conseil d'administration font part des questions et remarques émises par les instances qu'ils représentent.

Les administrateurs se mobilisent très régulièrement sur les grandes questions qui traversent le champ de l'addictologie et tout particulièrement celles qui imposent un positionnement et une représentation politique de l'association. Les administrateurs sont aussi des personnes ressources, chacun dans le champ de ses compétences, à la disposition du siège comme des régions. Ils participent activement à l'organisation du travail en commission.

▪ Représentation auprès des acteurs de la santé et de la sécurité publiques

La participation d'élus bénévoles d'Addictions France aux travaux d'instances nationales permet à la fois de contribuer au débat sur la base de nos orientations et de donner une visibilité à notre association.

C'est ainsi que l'association est présente dans :

- Le Conseil d'administration de la Fédération Française d'Addictologie (Bernard Basset et Hervé Martini)
- Le Conseil d'administration du Comité national de lutte contre le tabagisme (Alain Rigaud)
- Le Conseil d'administration de l'Alliance contre le tabac (Hervé Martini)
- Le Conseil d'administration de la Société française de santé publique (Patrick Daimé)
- Le groupe santé/précarité/collectif ALERTE de l'Uniopss (Luc Durouchoux)
- Le Conseil national de Sécurité routière (Patrick Daimé)
- Le Comité de pilotage du Programme National de Réduction du Tabagisme (Amine Benyamina et Bernard Basset)
- Le groupe de travail alcool de Santé publique France (Bernard Basset)
- Le conseil d'administration du Fonds Action Addictions dont dépend le portail Addict'Aide (Bernard Basset et Amine Benyamina)
- Le Comité de pilotage d'Addict'Aide pro (Hervé Martini)

▪ La représentation médiatique et l'expertise

Les bénévoles experts contribuent activement à la rédaction des *Décryptages*, publications qui permettent de diffuser sous une forme accessible des connaissances sur des sujets complexes et d'actualité, d'analyser les jeux d'influence politique et de soulever le voile sur les pratiques de certains lobbies.

En 2025, 2 numéros ont été publiés :

- Des bars dans les ehpad : une idée très contestable, *Décryptages* n°61
- Les porte-voix du tabac : fake news et défense acharnée, *Décryptages* n°62

L'année 2025 a également été marquée par une forte visibilité médiatique des porte-paroles de l'association, tant au niveau national que local.

- **Stratégies** – 19/05/2025 – Promotion de l'alcool sur Meta : la justice française fait retirer plusieurs publications
- **TF1 – Myriam Savy** – 03/07/2025 – Jeunes et vente d'alcool : des supermarchés dans l'illégalité

- **20 Minutes** – **Marion Gasteau** – 03/07/2025 – Pour les ados, acheter de l'alcool est un jeu d'enfant
- **Europe 1** - **Hervé Martini** – 31/07/2025 - Hausse des hospitalisations en France dues à la prise de cocaïne
- **Le Parisien** – **Myriam Savy** – 16/09/2025 – Jeune public ciblé, régulation insuffisante : pourquoi le marketing des paris sportifs en ligne fait polémique
- **L'Express** – 19/09/2025 – Comment les opérateurs exploitent les failles du cerveau pour créer l'addiction
- **Radio France** – **Amine Benyamina** – 27/10/2025 – Taxer la cigarette électronique : une fausse bonne idée ?
- **France Info** – **Franck Lecas** – 04/11/2025 – Jeux en ligne : l'explosion des paris illégaux
- **Ouest-France** – **Valérie Guitet** – 04/11/2025 – Pourquoi relever des défis en équipe peut aider à arrêter de fumer ?
- **France 5** – **Jacqueline Kerjean** – 07/11/2025 – Peut-on être addict au sucre ?
- **RTL** – **Alain Rigaud** – 14/11/2025 – Le Black Friday exacerbe-t-il les achats d'impulsion ?
- **Le Monde** – **Bernard Basset et Amine Benyamina** – 20/11/2025 – Il est temps de mettre en œuvre une politique globale envers toutes les drogues, associant pleinement santé publique et ordre public
- **France Inter** – **Nelly David** – 04/12/2025 – Prohibition ou légalisation : comment aider les addicts ?
- **La Croix** – **Myriam Savy** – 09/12/2025 – Alcool sur les réseaux sociaux : « Il faut interdire toute publicité »
- **Radio France** – **Bernard Basset** – 27/12/2026 – Protoxyde d'azote, cocaïne : quelles sont les nouvelles addictions des Français ?




Reconnue d'utilité publique

Fondée en 1872 par Louis Pasteur & Claude Bernard

www.addictions-france.org • contact@addictions-france.org

ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre 75002 PARIS • T : 01 42 33 51 04

Suivez-nous sur :

 @AddictionsFr

 Association Addictions France

 Association Addictions France